



**École intégrée
des Forges**

PROCES-VERBAL

Assemblée générale de parents

Mardi 19 septembre 2023

1. Mot de bienvenue

Madame Marie-Claude Hardy, présidente du conseil d'établissement, se présente et souhaite la bienvenue aux gens présents à notre assemblée générale.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Claude Hardy, présidente du conseil d'établissement, fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 19 septembre 2023.

Il est proposé par madame Renée Proulx, d'adopter tel que déposé, l'ordre du jour du 19 septembre 2023.

3. Désignation d'une secrétaire

Monsieur Eric Gamache, directeur adjoint de l'école, est désigné comme secrétaire de l'assemblée générale.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 septembre 2022

Madame Marie-Claude Hardy, présidente du conseil d'établissement, fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2022.

Il est proposé par madame Espérance Mukalisa, d'adopter tel que déposé, le procès-verbal du 21 septembre 2022.

5. Explications sur la composition et les fonctions

Madame France Beaudry, directrice de l'école, explique la composition du conseil d'établissement, du comité de parents, de l'organisme de participation des parents (O.P.P) et du conseil d'administration du Centre de service scolaire.

6. Élection au conseil d'établissement et au comité de parents

6.1. Nomination d'un président d'élection :

Monsieur Cheikhna Aliou Diagana est désigné pour être le président d'élection.

6.2. Nomination d'un secrétaire d'élection :

Monsieur Eric Gamache, directeur adjoint de l'école, est désigné comme secrétaire d'élection.

6.3. Mises en candidature :

Madame France Beaudry explique la procédure de mises en candidature et de l'élection.

6.4. Élections des parents au conseil d'établissement (3 postes de 2 ans)

- Madame Marie-Claude Hardy se propose et est élue pour un mandat de 2 ans.
- Madame Renée Audrey Orega est proposée par madame Alice Yapi et est élue pour un mandat de 2 ans.
- Madame Véronique Masson se propose et est élue pour un mandat de 2 ans.
- Monsieur Cheikhna Aliou Diagana est proposé par monsieur Jean Paul Ndoreraho comme substitut, Monsieur Cheikhna Aliou Diagana décline l'offre.
- Madame Maggie M-Bouchard se propose et est élue comme substitut et sera présente seulement si un membre est absent.
- Madame Lauriane Dreux se propose et est élue comme substitut et sera présente seulement si un membre est absent.
- Madame Sarah-Geneviève Trépanier se propose et est élue comme substitut et sera présente seulement si un membre est absent.

6.5. Élections du représentant au comité de parents et son substitut

- Madame Sophie Marcotte se propose comme représentante et est élue.
- Madame Geneviève Allard se propose comme substitut et est élue.

7. Formation d'un organisme de participation des parents (O.P.P)

Il est proposé par madame Espérance Mukalisa de ne pas former d'O.P.P.

8. Comité consultatif EHDAA/CSS

Madame France Beaudry, directrice de l'école, explique le fonctionnement et la composition de ce comité.

9. Date de la première réunion du conseil d'établissement

La date de la première rencontre sera le 10 octobre 2023 À 18h30.

10. Formation obligatoire

Madame France Beaudry, directrice de l'école, explique que la formation est obligatoire pour tous les membres du Conseil d'établissement.

11. Questions de l'assemblée

Il n'y a aucune question.

12. Levée de l'assemblée

Madame Maggie M-Bouchard propose la levée de l'assemblée générale à 20h04.

Marie-Claude Hardy
Présidente

France Beaudry
Directrice